

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 3 juin 2020, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Création de l'Observatoire de la Qualité des Services financiers du Bénin.

Cet observatoire a pour but de renforcer l'attractivité du système financier béninois et de contribuer à l'amélioration du climat des affaires. Il est notamment destiné à :

- promouvoir la qualité des services financiers ;
- favoriser l'amélioration de la qualité de la relation entre les opérateurs de services financiers et leurs clients ;
- assurer la mission de médiation par le règlement à l'amiable des litiges.

Sont concernés par le champ d'intervention de l'Observatoire, les services financiers offerts par les établissements de crédit, les systèmes financiers décentralisés, les établissements de monnaie électronique, les compagnies d'assurance et la Poste du Bénin.

L'organisme assurera la veille permanente sur les conditions de banques offertes aux consommateurs des services financiers, afin de contenir les coûts. De même, il contribuera à renforcer la confiance des populations et des petites et moyennes entreprises à l'endroit des services financiers, en vue de les encourager à recourir davantage au système financier.

Par ailleurs, le Conseil a adopté le décret portant transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin.

II-Communications.

II-1. Contractualisation pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de construction d'une raffinerie au Bénin.

Dans la perspective d'assurer une meilleure satisfaction de la consommation intérieure de notre pays en produits pétroliers et de contribuer au ravitaillement de ceux de la sous-région, le Gouvernement a fait l'option de construire une raffinerie de pétrole, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Aussi, a-t-il sollicité l'appui d'un cabinet ayant une expérience avérée en la matière, pour la réalisation des études y afférentes. Il sera chargé :

- d'analyser les perspectives du marché à l'horizon 2030, notamment les tendances principales de la demande et de l'offre de produits pétroliers raffinés ainsi que leurs impacts sur l'équilibre du marché ;
- de déterminer la faisabilité économique d'une telle raffinerie du point de vue de son dimensionnement et de ses conséquences sur le reste de la chaîne des valeurs du secteur pétrolier au Bénin.

Les Ministres concernés par le projet veilleront au bon déroulement de la mission du cabinet.

II-2. Réalisation des études de faisabilité des programmes de mise en œuvre de la stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels.

Après la tenue avec succès, le 27 février 2020, de la table ronde destinée à la recherche de partenariat en vue de la mise en œuvre de ladite stratégie, l'affinement des programmes à exécuter est une étape importante. Les conclusions des études à mener à cet effet seront mises à la disposition des partenaires techniques et financiers pour soutenir leurs discussions et motiver leurs décisions.

C'est pourquoi, le Conseil a marqué son accord pour la sélection de cabinets de grande réputation, en vue de conduire lesdites études. Il s'agit de :

- GFA Consulting Group, cabinet allemand chargé des secteurs Agriculture, Cadre de vie, Infrastructures et Transports ;
- Consortium international de Développement pour l'Education (CIDE), cabinet canadien retenu pour les secteurs Tourisme-Hôtellerie-Restauration et Energie ;
- PWC, cabinet tunisien en charge du secteur Numérique ;
- KEK-CDC, cabinet suisse retenu pour le secteur Artisanat ; et
- CAIF, cabinet béninois en charge des sujets transversaux.

Les Ministres ayant la conduite du dossier accompliront les diligences nécessaires en vue de la signature des contrats avec les cabinets retenus et veilleront à l'aboutissement des études ainsi commanditées.

Fait à Cotonou, le 3 juin 2020.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,




Edouard OUIN-OURO.-